

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1236 du 22 novembre 1949 :

n° 1236

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 novembre 1949

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1949

Date du numéro
30 novembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de deux mois, à passer à Tadjoura (en Côte française des Somalis), est accordé au sergent-chef Mohamed Bourahani, matricule 359, de la 8 compagnie de milice. Pendant son congé, le sergent-chef Mohamed Rouralram percevra sa solde dégagée de tous accessoires.